

La thématique des compétences collectives et territoriales pour le Développement durable étant récente et complexe, la compréhension ne peut progresser que par une **démarche globale et systémique** mettant en rapport les divers champs de savoir et les acteurs concernés.

C'est l'objectif du **Conseil scientifique** de les réunir, de les confronter à la thématique des compétences pour le Développement durable et d'ouvrir des interfaces favorisant l'innovation.

Le Conseil scientifique comprend des **académiques** relevant notamment des sciences de l'éducation, de la sociologie ou des sciences de gestion, mais aussi **des experts et des responsables, praticiens** relevant d'entreprises et de collectivités ou d'organisations publiques directement concernées